



Résumé du bilan de législature 2021-2026



Le rapport complet est disponible auprès du greffe municipal
en version électronique ou imprimée.

Plan de législature 2021-2026



Municipalité de
Buchillon
Décembre 2021



Bilan de législature

Contexte du plan de législature :

En début de législature, la Municipalité fraîchement élue a présenté au Conseil Communal son plan de législature en 6 axes stratégiques. Ce document a été un fil rouge pour l'équipe municipale et a permis, durant les 5 années de la législature, de voir les progrès accomplis et l'avancement des projets.

Objectif du bilan de législature :

A l'issue de cette législature, la Municipalité souhaite présenter au Conseil communal et à la population ce qu'elle a accompli dans le respect de ses engagements grâce au présent document *Bilan de législature*.

Composition de la Municipalité :

Après 3 années en qualité de Syndique, Claudine Gerardi-Zürcher a démissionné au 30 juin 2024 pour rejoindre son mari et prendre sa retraite dans le sud de la France. Jean-Pierre Mitard, Municipal des Finances depuis 2016 et Vice-Syndic depuis le début de la législature, a été élu tacitement Syndic. Dans une logique de continuité, le nouvel élu Laurent Théron a repris les dicastères des bâtiments, église et cimetière, Pascal Mercier est devenu Vice-Syndic, tandis que le nouveau Syndic Jean-Pierre Mitard reprenait l'Administration Générale.

Ainsi, ce changement en cours de législature n'a pas occasionné de bouleversement et n'a pas eu d'impact sur le plan de législature. L'équipe en place les trois premières années et celle renouvelée pour les deux dernières années, a parfaitement fonctionné avec pour seul objectif de servir les intérêts de notre commune dans un climat de confiance réciproque et de bonne entente.

DICASTÈRES – 2021/2024

| | |
|---|--|
| GERARDI-ZÜRCHER Claudine Syndique | Administration générale Développement durable Bâtiments communaux Églises et cimetière <i>Députée ARCAM</i> |
| MITARD Jean-Pierre Vice-syndic | Finances Personnel communal Affaires sociales Protection civile <i>Député PCi</i> <i>Député ARASMAC</i> |
| GUEx Pierre-Frédéric Municipal | Eau et épuration Routes et éclairage public Espaces publics Cours d'eau, rives et port Police Service du feu <i>Député PRM</i> <i>Député SIS Morget</i> |
| MERCIER Pascal Municipal | Écoles Gestion des déchets Sociétés locales et manifestations Forêts, vignes et terrains communaux <i>Député ASSAGIE</i> |
| BREITLING Lawrence Municipal | Urbanisme Police des constructions Aménagement du territoire |

DICASTÈRES – 2024/2026

| | |
|--|--|
| MITARD Jean-Pierre Syndic | Administration générale Finances Protection civile Affaires sociales <i>Député ARASMAC</i> <i>Député ORPC</i> |
| MERCIER Pascal Vice-Syndic | Écoles Gestion des déchets Sociétés locales et manifestations Forêts, vignes et terrains communaux Informatique et cybersécurité <i>Député ASSAGIE</i> |
| GUEx Pierre-Frédéric Municipal | Eau et épuration Routes et éclairage public Espaces publics Cours d'eau, rives et port Police Service du feu <i>Député PRM</i> <i>Député SIS Morget</i> |
| BREITLING Lawrence Municipal | Urbanisme Police des constructions Aménagement du territoire |
| THEROND Laurent Municipal | Bâtiments communaux Eglise et cimetière Mobilité Tourisme |

Collaboration avec le Conseil communal :

Durant la législature, la Municipalité a présenté 41 préavis au Conseil communal, qui les a tous acceptés. La Municipalité souligne la qualité de la collaboration avec le Conseil communal, en particulier ses deux Présidents successifs Annabel Pulcrano et Beat Schmied, ainsi que les commissions permanentes.

Globalement, hormis quelques interventions individuelles répétées d'un concitoyen, créant des tensions inutiles et une certaine lassitude, d'ailleurs sanctionnées par les électeurs lors des élections en 2026, la Municipalité tient à remercier la qualité du travail des Conseillers et la confiance régulièrement témoignée.

Engagements des employés communaux :

Les employés communaux ont permis à la Municipalité de réaliser la mise en œuvre des actions issues de la stratégie et des décisions politiques prises. La collaboration entre la Municipalité et les employés communaux a été essentielle à l'excellent fonctionnement de nos institutions et à la satisfaction exprimée par la population.

Travaux de la Municipalité :

La Municipalité s'est réunie 221 fois durant les 5 années de législature pour des séances de Municipalité d'une durée moyenne de 2 heures. La qualité des séances a largement bénéficié d'une bonne préparation des dossiers présentés par les Municipaux et d'un excellent suivi réalisé par le Greffe. Les 41 préavis réalisés ne sont que « la partie visible de l'iceberg » qui découle d'un important travail de fond.

Les ressources de la Municipalité ont aussi été engagées dans les très nombreuses séances externes auprès des habitants et de leurs mandataires bien sûr, des Autorités cantonales, des communes voisines, des associations intercommunales, des associations faitières, et des fournisseurs de prestations.



Jean-Pierre Mitard
Syndic dès juillet 2024
Vice-Syndic de juillet 2021 à juillet 2024



Pascal Mercier
Vice-Syndic dès juillet 2024



Pierre-Frédéric Guex
Municipal



Lawrence Breitling
Municipal



Laurent Therond
Municipal dès juillet 2024

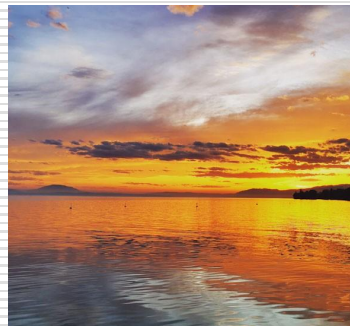


Claudine Gerardi-Zürcher
Syndique de juillet 2021 à juin 2024

6 axes stratégiques



1. Qualité de vie et bien-être
2. Politique financière
3. Politique environnementale
4. Aménagement du territoire
5. Valorisation du patrimoine
6. Administration et ressources humaines



Bilan « 6 axes stratégiques »

Résumé du bilan

La Municipalité a très largement atteint les objectifs ambitieux qu'elle s'était fixés en 2021 et qu'elle s'était engagée à tenir durant les 5 ans de son mandat.

La Qualité de vie et bien être à Buchillon a été l'une des priorités des activités de la Municipalité en privilégiant des prestations élevées, un cadre harmonieux et l'entretien attentif des infrastructures.

La Politique financière a permis de maintenir des finances communales saines, avec une absence d'endettement sur le patrimoine administratif rendu principalement possible par les revenus du patrimoine financier, et un taux d'imposition attractif.

La Politique environnementale a abouti à la réalisation d'un PECC-Plan Energie Climat Communal qui contribuera dans le futur, à la vision environnementale transversale des actions de la Municipalité. La gestion des particularités forestières, lacustres, riveraines de rivières mais aussi viticoles ont été prises en compte dans les décisions de la Municipalité. A l'avenir, les études relatives à la divagation de l'Aubonne devront être suivies de manière attentive afin de préserver les sources de Chanivaz.

L'Aménagement du territoire a occupé la Municipalité de Buchillon depuis près de 10 ans avec le projet d'élaboration du PACom-Plan d'Affectation COMMunal, qui est maintenant en mains du Canton pour signature du Conseil d'Etat et une entrée en application probable d'ici la fin 2026.

La Valorisation du patrimoine a été l'un des sujets demandant le plus de réflexion et d'engagement financier, compte tenu de l'importance et de la diversité du patrimoine tant administratif que financier que possède la commune. La commune a évolué au gré des investissements liés au patrimoine, tels que notamment la rénovation énergétique de l'administration communale et des villas de fonction, l'aménagement des abords de la salle de gym ou le déplacement de la déchèterie. La Municipalité a aussi travaillé sur des projets en lien avec la gestion de l'eau, une meilleure valorisation des déchets et l'étude d'une STEP régionale ou l'extension de la STEP actuelle.

L'Administration et les ressources humaines ont été essentielles à la mise en œuvre de la politique de la ^{Municipalité} et au bon fonctionnement de nos institutions. La Municipalité a voulu une communication proactive et transparente, appuyée par des outils modernes, une gestion du personnel dynamique basée sur le respect et la confiance réciproques et la mise en place d'outils de gestion modernes et performants.

La suite du présent document permettra aux lecteurs de retrouver plus de détails pour chacun des axes, afin de constater comment la stratégie a été mise en œuvre et comment les objectifs opérationnels ont été développés.

6 axes stratégiques



1. Qualité de vie et bien-être

2. Politique financière

3. Politique environnementale

4. Aménagement du territoire

5. Valorisation du patrimoine

6. Administration et ressources humaines



Bilan de législature - Conclusion et recommandations

A l'issue de cinq années d'un travail intense et structuré réalisé par une équipe municipale engagée et unie, le présent document *Bilan de législature* permet d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie établie et de mesurer le respect des engagements pris par la Municipalité envers la population et le Conseil communal.

L'action de la Municipalité s'est inscrite dans une logique de collaboration constructive avec le Conseil communal et n'aurait pu être possible sans l'engagement sans faille des employés communaux.

Une transition ordonnée et positive s'est engagée en fin de législature avec la nouvelle Municipalité afin d'assurer une continuité dans l'action politique de la Municipalité et du Conseil communal au service de la population et des intérêts de la commune.

Buchillon, juin 2026